



Section syndicale

Béatrice Letourneur de l'ARASS

Local syndical : 19 A Bd du Colombier 35000 RENNES 02.23.21.13.21
06.32.15.95.91

Qu'il cesse enfin ce grand scandale !

**Touchez pas à Cap Insertion de l'AEREA et au Déclic ex Ateliers Pédagogiques
du Centre éducatif Kergoat établissements de l'ARASS !**

**Touchez pas non plus au Nîj et au dispositif Pluriel et pas davantage à
l'ensemble des Ateliers de Jours de Nos Départements 35, 22 et 56 !**

ARASS L'ESSOR PEP 35/56 Même austérité Même Combat !

Force Ouvrière dénonce la décision unilatérale du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, l'une des autorités de tutelles, de tarification et de financement de nos associations à but non lucratif exerçant les missions de service public de la protection de l'enfance, de mettre fin à l'activité des ateliers de jours du département.

Force Ouvrière exige l'abrogation immédiate de cette décision inique, en effet alors que l'ensemble de nos collègues ont produit une évaluation qualitative de l'efficacité de nos unités d'activités de jour en complément de nos unités d'hébergements de la protection de l'enfant au jeune majeur.

Au moment même où le secrétaire d'état chargé de la protection de l'enfance indique la nécessité "d'aucune sortie sèche de l'ASE Aide Sociale à l'Enfance" les collectivités territoriales prennent l'orientation contraire de la politique publique qui vient d'être réaffirmée.

Comment en sommes nous arrivés là ? Depuis des décennies notre organisation syndicale n'a de cesse de dire que le libéralisme et le productivisme sauvage font des dégâts considérables : à force de tout privatiser on sera privé de tout.

Les politiques d'austérité menées à l'échelle planétaire et par les gouvernements successifs sont meurtrières et suicidaires humainement, socialement, écologiquement, économiquement et démocratiquement, elles engraisent les idéologies du rejet de l'autre, racisme, fascisme, antisémitisme, sexisme : partout et ici même les dérives autoritaires sévissent avec des manifestants mutilés, blessés, matraqués.

Dans la protection de l'enfance comme auprès de la personne âgée ou handicapée: " La dignité humaine se défend partout et tout le temps" Stig Dagerman Nous autres, les Femmes et les Hommes organisés syndicalement à Force Ouvrière, n'accepterons jamais des décisions inhumaines qui provoquent la rupture de l'égalité républicaine à l'égard des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Oui les enfants de la République sans conditions de nationalité ont le droit d'avoir des droits : droit à l'instruction publique, droit à l'éducation spéciale, droit à l'insertion professionnelle, droit aux ateliers de jours de mobilisations et pédagogiques : cela participe à part entière à la protection de l'enfance.

L'ensemble des besoins de l'enfant, en fonction de là où il en est de son parcours de vie, doivent être couverts par la collectivité publique à titre spécialisé pour satisfaire à l'égalité des chances pour toutes et tous.

En Ille et Vilaine comme ailleurs la barbarie n'est pas une fatalité, elle se dénonce et elle se combat : Jugez plutôt, la richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards l'année dernière alors que celle des plus pauvres de la planète a chuté de 11% nous apprend l'ONG Organisation Non Gouvernementale, OXFAM qui ajoute : "les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion mais aussi des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies" en France comme ailleurs.

Régression et Répression sociale sont les mêmes mâchoires qui brisent les droits des jeunes et menacent nos emplois de la relation d'aide. Dans leur monde, par les coupes budgétaires, ils ferment les écoles (Collège Malifeu à Rennes et le collège Surcouf du quartier de La Découverte à Saint Malo), les hôpitaux (La Massaye et l'Hôpital Sud), les Usines (La Barre Thomas, suppression d'emplois à La Janais Citroën), les fermetures de lits en psychiatrie et maintenant l'austérité économique s'attaque aux ateliers de jours notamment Cap Insertion et Le Déclif dans le champ de la protection de l'enfance.

Force Ouvrière combat la convergence tarifaire du gouvernement imposant un malus de pénalités aux départements. Dans le Conseil Départemental CD 35 cela revient à imposer un malus de 8 millions d'euros sur les besoins de financement dans les EHPAD et l' Aide à Domicile et un malus de 1 million d'euros sur l'enveloppe budgétaire de l'ASE Aide Sociale à l'Enfance. Ce malus imposé par cette convergence tarifaire de l'État constitue une loi scélérate qui ajoute de la peine à la peine alors que les enveloppes fermées ne répondent déjà plus aux besoins des populations. Pour rappel le simple respect du Plan Solidarité Grand Âge nécessiterait 12 milliards d'euros et la création de 300 000 emplois. La ministre de la santé macronienne Agnès Buzin accorde tout juste une rallonge budgétaire de 50 millions.

Non les jeunes de l'ASE n'ont pas à être les enfants sacrifiés de la République en raison du désengagement de l'État. Alors que dans une injonction paradoxale, Monsieur Adrien Taquet secrétaire d'état à la protection de l'enfance affirme : il ne faut plus de sorties sèches des jeunes de l'ASE. Sans transférer pour autant le financement qui permettrait de faire vivre cette affirmation et cette orientation ô combien nécessaire. Pour Force Ouvrière, en matière de politique publique : État, Région, Département, Agence Régionale de la Santé, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Sécurité Sociale, Métropoles, vous devez financer, sans tests osseux, le droit d'accès à l'éducation spécialisée de l'enfant au jeune majeur et de la protection de l'enfance à la hauteur des besoins de la jeunesse en

risque de danger, en situation de vulnérabilité ou de handicap. Le devoir républicain de la protection de l'enfance ne peut être une variable d'ajustement.

La complémentarité du financement est une nécessité pour sauvegarder les valeurs et le principe fondateur de l'égalité républicaine pour ces enfants là aussi : ils sont Nôtres sachez le : Messieurs Mesdames à tout niveau de la Gouvernance étatique régionale départementale ou métropolitaine.

L'heure n'est plus au financement d'évaluation d'expert externe d'une société hétéronome trop plein de normes et vide du sens de l'humain, où la relation d'aide et la présence bienveillante de professionnels est sans cesse réduite et entravée au profit des algorithmes, des logiciels dépersonnalisés et froids par essence inhumains : la logique du moindre coût du travail a sa limite, c'est son coût humain en épuisement professionnel aussi bien dans la protection de l'Enfance que dans l'aide aux personnes handicapées ou âgées.

Répondre à l'ensemble des besoins des publics et des populations sans conditions de nationalité :

" Tout ce qui est humain est Nôtre " Louis Lecoin

Messieurs Mesdames les "Financeurs" de notre secteur social et médico-social ne venez pas nous dire que c'est pour accueillir les MNA Mineurs Majeurs Non Accompagnés, vous qui faites pratiquer les tests d'âges osseux pourtant proscrits par notamment la déclaration universelle des droits de l'enfant, la charte de l'ONU et de l'Europe. N'exiger pas de nous que nous citions les noms des mineurs es débouté.e.s de l'ASE par vos "soins" qu'ils.elles viennent notamment de Guinée ou de Sierra Leone.

Face à cette situation qui bafoue les Droits de l'Enfant par le discours de légitimation des fermetures programmées des ateliers de jours habilités Aide Sociale à l'Enfance, nous répondons :

NO PASARAN VOUS NE PASSEREZ PAS

Vous nous donner une raison supplémentaire de combattre ces inégalités sociales insupportables et insupportées.

Nous autres Nous sommes les raisons de la colère et c'est pourquoi nous appelons nos Collègues à cesser massivement le travail le

**Mardi 19 Mars 2019 prochain et
à Manifester à 10h Esplanade Charles De Gaulle à Rennes**

Pas touche à Cap Insertion, au Déclic, aux Ateliers Pédagogiques de l'Essor et de Kergoat, à ARFI, au Nîj, au Dispositif Pluriel, aux Ateliers de Carcé PEP 35 !

Pas touche au droit des jeunes de l'ASE, à l'insertion sociale et professionnelle : Maintien et Renforcement de tous les Dispositifs dédiés et existants en complémentarité des unités diversifiées à taille humaine d'hébergement !

Nous ne sommes pas des Graines de Calcul : Sauvegarde de tous les Emplois des Ateliers de Jour !

La Colère et la Volonté de Justice Sociale ne sont-elles pas non seulement légitimes mais salutaires ?